

Partenariat canadien pour une agriculture durable

Compétitive. Novatrice. Résiliente.

Programme de développement de l'agriculture autochtone





Aperçu du programme

Des fonds sont disponibles dans le cadre du Partenariat canadien pour une agriculture durable (PCAD) afin de soutenir les communautés, les individus ou les organisations des Premières Nations qui souhaitent participer au secteur agricole du Nouveau-Brunswick, notamment les aliments locaux. Le financement soutient également le développement de marchés nouveaux et existants en offrant une aide financière aux demandes autochtones ayant des projets agricoles viables.

Admissibilité au programme

Le Programme de développement agricole autochtone du Nouveau-Brunswick est ouvert à toute personne, toute communauté ou tout gouvernement autochtone, notamment un conseil tribal ou de bande, un gouvernement de Première Nation autonome, une corporation autochtone à but lucratif ou non lucratif, une association, une coopérative ou une institution, ou tout autre partenariat, entreprise ou coentreprise autochtone de la province du Nouveau-Brunswick. Toutes les demandes font l'objet d'un examen en fonction de leur admissibilité et de leur mérite.

Demandes

Les personnes intéressées sont invitées à présenter une demande de financement de projet dans le cadre de tout programme du Partenariat canadien pour une agriculture durable, comme indiqué ci-dessous. Le Programme de développement de l'agriculture autochtone ne dispose pas de son propre formulaire de demande. Veuillez remplir le formulaire de demande du programme de Partenariat canadien pour une agriculture durable applicable et indiquer que vous êtes une personne autochtone.



EXEMPLE

Programme de planification d'entreprise, de perfectionnement des compétences et d'éducation à l'agriculture

Un programme de base qui pourrait vous intéresser est celui de la planification d'entreprise, du perfectionnement des compétences et de l'éducation à l'agriculture. Ce programme aide les agriculteurs autochtones à élaborer des plans d'affaires viables et à comprendre les complexités des finances agricoles et des coûts de production. Cette catégorie comprend également les demandes qui soutiennent le perfectionnement des compétences techniques et de direction nécessaires à la gestion globale des entreprises et des exploitations agricoles.

Un financement est également disponible pour soutenir les associations de producteurs agricoles ou les organisations agricoles autochtones afin de les aider à définir l'orientation stratégique de leur organisation ou secteur, et à acquérir les compétences et la formation nécessaires au bon fonctionnement d'une organisation agricole autochtone.

Par conséquent, cette catégorie soutient les initiatives et les activités de formation pour les membres de l'association qui peuvent améliorer la viabilité et la rentabilité de l'ensemble du secteur agricole.

Voici les autres programmes du Partenariat canadien pour l'agriculture durable qui peuvent s'appliquer aux demandeurs autochtones.

- Gestion des risques et salubrité des aliments
- Facilitation de la recherche et de l'innovation en agriculture
- Développement des marchés et accès
- Avancement du secteur de la transformation agroalimentaire
- Amélioration de la santé et de la qualité des cultures et du bétail
- Développement du secteur des cultures et du bétail
- Amélioration génétique des animaux d'élevage
- Accessibilité et amélioration des terres agricoles
- Pratiques de gestion bénéfiques
- Paysages agricoles résilients

Le personnel du Ministère reste disponible pour fournir de plus amples informations sur les programmes, déterminer l'admissibilité et guider les candidats tout au long du processus de demande.

Renseignements détaillés relatifs aux catégories de projets et aux activités admissibles

Pour un complément d'information sur les activités admissibles et les niveaux de financement, veuillez consulter le site Web du Partenariat canadien pour une agriculture durable à l'adresse suivante :

<https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/10/agriculture/content/programmes.html>

Niveaux de financement disponibles pour les demandes autochtones

Remarque : Des niveaux de financement plus élevés pourraient être envisagés pour les projets autochtones qui présentent des créneaux commerciaux viables, rentables ou durables. De plus, il est important de noter que les montants minimums de partage des coûts **peuvent être annulés** pour les demandes autochtones en fonction du mérite et des caractéristiques de chaque projet, comme le détermine l'équipe d'examen des projets du ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches.

Pour un complément d'information sur le **Programme de développement de l'agriculture autochtone du nouveau-brunswick**, veuillez communiquer avec

Nicole Williams,
agente principale de la croissance
des entreprises,
506-476-9359
nicole.williams@gnb.ca